

Villeneuve d'Ascq, le 28 mai 2016

Objet. : délégation de signature
Directeur de l'Institut Chevreul

ARRETE N° 2016-76

Le Président de l'Université Lille 1

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 et R719-79 et suivants;

Vu les statuts de l'Université Lille 1 ;

Arrête

Article 1 :

Délégation de signature est accordée, à compter du 28 mai 2016, à Monsieur Guy BUNTINX, Directeur de l'Institut Michel Eugène Chevreul à l'effet :

- D'engager, liquider et mandater les dépenses entrant dans le cadre de l'exécution propre à son Institut et uniquement à cet effet, y compris les dépenses liées aux contrats du laboratoire gérés par le SAIC ;
- D'engager, liquider et mandater les dépenses relatives aux missions entrant dans le cadre de l'exécution propre à l'Institut, y compris celles de l'Institut gérées par le SAIC, sous réserve des compétences propres ou déléguées en matière d'autorisation d'absence du Directeur de la composante d'affectation des personnels concernés ;

Article 2 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage sur le site internet de l'Université Lille 1 et dans les locaux de l'Université.

Spécimen de signature
valant visa de la présente délégation
Guy BUNTINX



Jean-Christophe CAMART
Président de l'Université Lille 1

